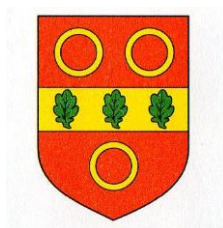


LA FEUILLE DE CHENE

RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



www.rueyres.ch

Le billet du Syndic

La fin de l'année 2015 approche à grands pas, avec les fêtes, les rencontres, les cadeaux et les repas qui l'accompagnent. Comment appréhender ces moments de réjouissante gastronomie l'esprit serein et libéré si l'on prend pour argent comptant la kyrielle de pseudo-études et d'articles pondus au sujet de ce que l'on peut mettre dans nos assiettes.

Ainsi le CIRC (centre international de recherche sur le cancer) affirmait récemment que la consommation de viande rouge et de charcuterie était probablement cancérigène. Il apparaît toutefois, peu après, que ces déclarations sont fortement contestées, les conclusions ignorant, peut-être sciemment, les résultats d'études plus complètes n'allant pas dans la direction souhaitée.

L'œuf, si souvent mis au banc des accusés dans la lutte contre le cholestérol, semble peu à peu redorer son blason puisqu'il n'est pas le coupable tout désigné d'une montée en flèche du taux de mauvaise graisse dans le sang.

Les exemples de déclarations approximatives ne manquent pas et nous nous rapprochons à grands pas de la malhonnêteté intellectuelle lorsqu'un jour le glyphosate est reconnu cancérigène, mais que, oh surprise, le lendemain il ne l'est plus !! La légèreté et la rapidité de diffusion de

conclusions boiteuses envahissent bon nombre de moyens de communication, assurant ainsi un succès facile.

Il est temps de rendre aux denrées alimentaires la place qui est la leur, soit au centre de notre bien-être et de notre qualité de vie, plutôt que comme monnaie d'échanges industriels et commerciaux. L'affirmation "produisons local et mangeons local" n'est un secret pour personne - d'où le très connu: avoir un polichinelle dans le terroir ;-) - Elle est plus que jamais d'actualité lorsque n'importe quel "savant" diffuse des propos non étayés qui sèment le doute et la crispation chez les consommateurs et dans les filières de production, avec des dégâts parfois considérables.

Profitons donc de ces ressats colorés de fin d'année pour déguster et savourer la richesse de nos terroirs. Sans arrière-pensées, sans regrets et peut-être de manière modérée, là se trouve la clé du succès. Quoiqu'un petit excès de temps à autre nous permet de flirter de manière jouissive avec nos ivresses gastronomiques et de nous en rappeler les limites !! Le mot d'ordre est donc la sérénité car les poules ne veulent pas notre mort et le dicton "dans le cochon tout est bon" est bien réel ! L'homme semble avoir oublié que notre venue au monde représente déjà un danger en soi !

Prenons donc le recul nécessaire en regard de l'abondance d'(e) (dés)informations arrosant la planète à des vitesses records.

Au sein de la Municipalité, nous avons également dû prendre un peu de recul par rapport aux 5 dernières années puisque la législature arrive tranquillement mais sûrement à son terme (30 juin 2016). Vous trouverez dans ce numéro les déterminations de chacun des membres de l'exécutif concernant le prochain quinquennat.

Au nom de l'ensemble du collège municipal et administratif, je vous souhaite d'excellentes et goûteuses fêtes de fin d'année et au plaisir d'une bonne cuvée 2016.

Stéphane Jordan

Info élections

Pour rappel, les élections à la Municipalité pour la législature 2016-2021 se tiendront le dimanche 28 février 2016. Le dépôt des listes doit avoir lieu entre le 4 janvier et le 11 janvier à 12h00 au plus tard. Dans les Communes à Conseil Général comme Rueyres, les élections se déroulent sur un seul jour. S'il est possible de voter de manière anticipée pour le 1er tour, il est en revanche indispensable de se rendre au bureau communal pour un éventuel 2ème tour à la Municipalité et pour l'élection du Syndic. Les personnes qui souhaitent se rendre au bureau de vote pour le 1er tour déjà sont priées de se munir de leur matériel de vote.

La jeunesse tiendra la buvette et l'amicale du four organisera un brunch, tout cela au Casino.

De plus amples informations vous parviendront avec votre matériel de vote.

Police

Attention les vélos !!

Notre commune est régulièrement victime de vols de vélos. Ces délits sont l'œuvre, soit de petits cambrioleurs pour leur propre usage ou alors dans le but de se déplacer sans

bruit à l'intérieur du village, soit ils peuvent également être dus à quelques rentrées tardives, dans le but de rendre le temps de trajet plus court.

Il faut absolument avertir la Gendarmerie d'Echallens si vous êtes victimes de ce genre de vols. Il serait bien de relever et de conserver le n° de cadre de vos vélos et d'avoir une photo ou un descriptif précis de ceux-ci. Faites également en sorte qu'ils ne soient pas visibles et il peut être utile de les cadenasser. N'hésitez pas à signaler des vélos qui se retrouvent chez vous sans que vous en soyez le propriétaire. La Municipalité et la Gendarmerie se tiennent à votre disposition.

Elections du 28.02.2016



La législature arrive bientôt à son terme avec, pour corollaire, la tenue des élections municipales.

Avec des projets aussi passionnants que la fusion, la rénovation de la place du village, les constructions scolaires et d'autres encore, le temps a passé très vite. L'entente et le respect de la collégialité au sein de l'exécutif contribuent bien entendu à alléger ainsi qu'à faciliter notre tâche. L'envie et la motivation sont encore bien présentes, c'est pourquoi je souhaite continuer à participer activement à la vie de notre village. Les bonnes relations entretenues entre la population, le Conseil Général et la Municipalité sont également à relever. Elles influent certainement au moment de faire un choix. Au vu de ces éléments, je serai donc à disposition pour un nouveau mandat au sein de l'exécutif de notre commune.

Stéphane Jordan

Place

La rénovation de la place de jeu était encore en cours que déjà nous subissons des déprédations.

Lors de la journée de la Fête du printemps organisée par le Four à pain, des carreaux d'une fenêtre de l'église ont été pris pour cible par un groupe d'enfants, ceux-ci s'étant

dénoncés, ils ont dû effectuer quelques travaux d'aide publique dans la commune en guise de punition.

Le 1^{er} août, des jeunes ont profité de ce lieu pour y faire la fête bruyamment en y laissant de nombreux déchets peu ragoûtants.

Nous avons l'espoir que ces situations ne se répètent pas, car il serait navrant de devoir faire intervenir la police sur ce lieu qui a pour but le jeu et la convivialité.



Eaux usées

Micropolluants :

Pour diminuer suffisamment les micropolluants présents dans les eaux usées, une centaine de stations d'épuration (STEP) doivent être équipées d'installations spécifiques en Suisse.

Les composés traces organiques (ou micropolluants) sont des substances telles que les médicaments, les hormones ou des biocides. Ils ne sont que très partiellement éliminés dans les STEP actuelles. Même à des concentrations très faibles, de l'ordre d'un microgramme ou nanogramme par litre, ces composés ont des effets néfastes pour les poissons et mettent en danger leur reproduction. Ils peuvent aussi avoir un effet nocif sur d'autres organismes aquatiques ou contaminer les ressources en eaux potables.

C'est pourquoi, le Parlement Fédéral a approuvé en juin 2014 une modification de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) instaurant un financement national pour l'équipement d'une centaine de stations d'épuration (STEP) avec une étape supplémentaire de traitement pour éliminer les micropolluants. Une taxe fédérale sur les eaux usées d'au maximum CHF 9.- par habitant raccordé et par an sera perçue par la Confédération auprès des détenteurs de station d'épuration, afin d'alimenter un fonds

permettant d'indemniser ces mesures à hauteur de 75 %.

Il n'y aura pour l'instant aucune répercussion de cette taxe sur le forfait des eaux usées, la commune de Rueyres ayant inclus le calcul de cette taxe dans le budget 2016.

Elections du 28.02.2016



Cela fait maintenant dix ans que vous m'avez élu au sein de la municipalité et je vous en remercie. "Que le temps passe vite", mes motivations sont toujours les mêmes.

C'est pourquoi je me représente pour une nouvelle législature.

Pietro Ricci

Taxe au sac



Petit rappel concernant les mesures sociales instaurées dans notre Commune lors de l'entrée en vigueur du système régional de taxe au sac :

- En cas de naissance, lors de l'inscription au contrôle des habitants, le représentant légal peut retirer gracieusement 10 rouleaux de sacs taxés de 35 litres.
- En cas d'invalidité ou de traitements lourds engendrant de grands volumes de déchets, vous pouvez acquérir des rouleaux de sacs taxés auprès de la municipalité sur présentation d'une attestation médicale (4 rouleaux de sacs de 35 litres par an).

Loi Vaudoise sur l'énergie, quelques infos pratiques

La révision de la loi sur l'énergie introduit l'obligation d'établir un audit énergétique, sous la forme du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) et aux frais du propriétaire, lors de la vente d'un bâtiment d'habitation.

Un audit énergétique, toujours sous la forme d'un CECB, devra également être réalisé lors du remplacement d'une installation de chauffage par du mazout ou du gaz. Selon le résultat du certificat (niveau de consommation), une analyse plus détaillée des possibilités d'assainissement devra être effectuée. A noter que le certificat n'est lié à aucune obligation d'assainissement énergétique.

Des informations complémentaires sont disponibles sur : <http://www.cecb.ch>.

Nouvelle installation de chauffage au gaz, au mazout ou au charbon.

La loi révisée précise que les besoins en chaleur des bâtiments neufs chauffés au mazout ou au charbon ne pourront pas dépasser 60% des besoins de chaleur admissibles. Cette part sera limitée à 80% pour les nouveaux bâtiments chauffés au gaz. Cette différence entre le mazout et le gaz découle des émissions de CO₂ qui sont moins élevées pour le gaz que pour le mazout. Des exceptions sont par ailleurs prévues, notamment pour les extensions de bâtiments. Le solde devra alors être produit à partir d'énergies renouvelables (par exemple à l'aide d'une installation de panneaux solaires thermiques)

Remplacement d'installations existantes de chauffage au gaz, au mazout ou au charbon.

Le propriétaire d'un bâtiment devra faire établir à ses frais un audit énergétique du bâtiment, sous la forme du certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), en cas de remplacement d'une installation de chauffage par du gaz, du mazout ou du gaz charbon. Selon le résultat du certificat (niveau de consommation), une analyse plus détaillée des possibilités d'assainissement devra être effectuée (amélioration de l'isolation du bâtiment)

Chauffages électriques

Le montage et le renouvellement des chauffages électriques pour le chauffage des bâtiments, de l'eau chaude sanitaire, des terrasses et des endroits ouverts sont interdits. Le règlement définit certaines exceptions. Elles ne peuvent être octroyées que pour des installations provisoires, des chauffages de secours ou lorsque le recours à un autre système de chauffage est impossible ou disproportionné.

www.vd.ch/loi-energie

L'histoire d'un succès



Depuis 1990, le nombre de bouteilles de boissons en PET collectées en Suisse ne cesse de croître. En 2013, 38'035 tonnes ont été récupérées, pour un taux de recyclage de 83%. En d'autres termes, cela signifie que plus de 80% des bouteilles en PET vendues sont revalorisées.

La Suisse compte plus de 40'000 points de collecte, dont 34'000 gérés de manière volontaire.

Le recyclage du PET permet d'économiser chaque année 124'000 tonnes de CO₂ et 36 millions de litres de pétrole. Le recyclage du PET est ainsi 50% plus écologique que sa combustion dans une usine d'incinération des déchets.

SDIS Gros-de-Vaud



Après pratiquement 4 ans de roulement, le SDIS Gros-de-Vaud donne satisfaction, aussi bien au niveau opérationnel qu'au niveau des coûts de fonctionnement.

Cependant, le budget 2016 a été approuvé avec un coût à l'habitant de CHF 32.-, ce qui constitue une augmentation non négligeable par rapport à 2015 (CHF 27.-)

Les raisons en sont les suivantes :

- Un nouveau véhicule 4x4 sera acheté pour remplacer la voiture de l'officier de service (achat en 1 seule fois).
- Un officier professionnel sera engagé en début d'année prochaine pour assurer la permanence de jour. Il devenait en effet impossible pour les officiers de milice d'assurer ce service, suite à un manque d'effectif disponible les jours de semaine.

En ce qui concerne le détachement d'appui (DAP) de Bercher, l'effectif fond comme neige au soleil... Il est donc absolument nécessaire de trouver de nouvelles recrues et je rappelle que les dames sont les bienvenues (actuellement 1 seule dame fait partie de l'équipe) !

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous en parler, notre Commandant Daniel Reymond ou moi-même sommes à votre disposition pour toutes questions concernant le recrutement.

Elections du 28.02.2016



La législature touchant à sa fin, je vous informe que je présenterai ma candidature en tant que municipal lors des prochaines élections.

J'en profite pour vous remercier de la confiance témoignée lors de ces 5 ans d'exercice et je tiens également à souligner l'excellente ambiance de travail au sein de notre municipalité et administration. L'esprit d'équipe, ça se cultive ;-) Merci chers collègues !

Je vous souhaite un très bon hiver à toutes et tous.

Valéry Jordan

Cultes

Le pasteur Marc Lennert a débuté son ministère dans la paroisse de Sauteruz ce mois d'août. Il partage son engagement pastoral dans notre Eglise pour mi-temps dans la paroisse et pour mi-temps en aumônerie spécialisée auprès des résidents de la Fondation Eben-Hézer à Lausanne.

Né en 1966 et consacré en 1998 dans l'EERV, Marc Lennert a une expérience de plus de quinze ans en paroisse rurale occupant tour à tour les cures de Syens, Vullierens et Corcelles-près-Payerne.

Après une année de transition et de remplacement cantonaux, le pasteur Lennert a choisi de partager son ministère de façon à développer, aux côtés de toute la richesse et la diversité de la vie communautaire d'une paroisse, un ministère d'écoute et d'accompagnement pour lequel il est également formé.

Marié et père de deux enfants, le pasteur Lennert et les siens quitteront la plaine de la Broye pour les vallons du Gros-de-Vaud et la cure de Vuarrens à la fin de l'année 2015. Nous avons pu faire sa connaissance lors du culte d'accueil du 6 septembre à Pailly.



Noël à l'Eglise

C'est avec beaucoup de déception que nous avons dû nous résoudre à renoncer au Noël à l'Eglise dans notre village. Il a été décidé par la direction de l'Établissement Scolaire que les villages qui comptent un collège verraient ce Noël organisé par l'Ecole et/ou en collaboration avec les communes. Nous avons réalisé que cet évènement n'avait plus de sens dans notre village, les enfants de Rueyres ayant cette activité via leur classe, et cette redondance nous a fait décidé à regret d'abandonner cette tradition qui était fort appréciée. Nous avons tout de même approché Madame Marie-Eve Gachet qui nous a proposé de faire chanter aux enfants qui seront présents au Marché de Noël les deux chants appris pour le Noël dans les écoles.

Donc BIENVENUE au Marché de Noël le 12.12.2015 au Casino !

ARFEC

Le 5 septembre, un syndic et un municipal ont mouillé leur maillot pour l'ARFEC. Cette association a été fondée en 1987 par des parents pour soutenir et accompagner les familles d'enfants atteints d'un cancer, ceci dans un but d'entraide, de soutien face aux épreuves, pour combattre ensemble la maladie de leur enfant et échanger leurs expériences.

Le 5 septembre donc a eu lieu une marche de soutien « du Cœur et des jambes » qui reliait le CHUV - le Moléson avec un départ du CHUV à minuit, un parcours de 50km et 75km-effort, une marche en équipe qui a marqué nos deux Jordan, Stéphane et Valéry. Outre le côté sportif pour lequel ils ont dû s'entraîner durant quelques semaines, c'est le côté humain, solidaire et plein d'émotions qui les a particulièrement touchés. Un grand BRAVO à eux pour cet engagement !



BIENVENUE AU CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE NOUMEA

Le Centre d'Accueil Temporaire (CAT) Noumea se trouve au Chemin du Petit Record 1, 1040 Echallens. Il est facilement accessible, avec un jardin et une grande terrasse. Dans le même immeuble se trouvent des appartements protégés et une garderie parascolaire. L'infrastructure du CAT est adaptée aux personnes handicapées.

Un service de transports est organisé, mais dans le cas où vous choisiriez d'assurer les transports, des places de parc sont à votre disposition devant l'immeuble.

Le Centre d'Accueil Temporaire s'adresse aux personnes âgées souhaitant rester le plus longtemps possible à domicile ou à des personnes nécessitant un accompagnement spécifique.



Le CAT bénéficie d'une équipe professionnelle issue des métiers de la santé et du social/animation. Il collabore également avec des partenaires tels que le CMS, les médecins, le BRIO, les référents des appartements protégés, le physiothérapeute, l'ergothérapeute et la diététicienne.

LE BUT DU CAT EST DE :

- Créer et/ou maintenir des liens sociaux.
- Maintenir les activités de la vie quotidienne avec l'aide et le soutien de l'équipe, afin de prolonger la vie à domicile : faire les courses, confectionner ensemble les repas de midi et soutenir les personnes dans leurs tâches administratives.
- Bénéficier d'activités individuelles ou en groupe telles que les sorties ou divers ateliers (jeux de cartes par exemple).
- Recevoir certains soins si nécessaire.



HEURES ET JOURS D'OUVERTURE

Le CAT est ouvert du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00. Les disponibilités d'accueil varient de une à plusieurs fois par semaine.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser soit à la Fondation « Les Châteaux » où se trouve la direction générale, soit directement au CAT.

Coordonnées du CAT

Centre d'Accueil Temporaire Noumea
Ch. du Petit Record 1
1040 Echallens

Tél. 021 881 56 05

Fax 021 881 56 25

cat.noumea@leschateaux.org
www.leschateaux.ch



Coordonnées de la direction

Fondation « Les Châteaux »
Rte d'Orbe 4, case postale
1040 Echallens

Tél. 021 886 36 36

Fax 021 886 36 35

info@leschateaux.org
www.leschateaux.ch

Bibliothèque Régionale d'Echallens

Nouveau service en collaboration avec MdA.

La BRE a été approchée par le Mouvement des aînés (MdA Vaud) pour établir une collaboration dans leur campagne **Livres à vous !**

Ce projet a été mis en place en 2011 en ville de Lausanne avec la collaboration de deux principales bibliothèques lausannoises. Le but est d'offrir un service bénévole de livraison de lecture publique aux personnes à mobilité réduite qui ont un compte lecteur dans la bibliothèque partenaire. Etant donné le succès de ce projet sur territoire lausannois, le MdA Vaud souhaite élargir ce service aux communes campagnardes.

Ce projet pourrait démarrer en janvier 2016, le MdA s'occupe d'organiser toute la logistique pour faire l'appel des bénévoles et les former. Pour trouver les possibles bénéficiaires, ils prévoient de publier un communiqué de presse à L'Echo du Gros-de-Vaud début janvier et de faire un courrier officiel aux communes concernées et également aux CMS et EMS de la région, ainsi qu'une publication dans leur journal.

ASIRE

Le gros paquebot de l'ASIRE continue sa route depuis le 01.01.2014....pas une petite affaire, des remous dont vous avez peut-être entendu parler dans la presse, surtout au niveau financier. Un groupe de travail a été mis sur pied par le Préfet pour étudier le plan financier des projets à moyen et long terme de l'ASIRE et ses répercussions financières sur les communes. Les conclusions de ce groupe de travail valident ce que prévoit l'ASIRE. Il est évident que les coûts sont importants et vont continuer d'augmenter, ceci en lien avec l'explosion démographique de notre région.

Un autre sujet lié à l'école nous fait réagir. Le beau et tout nouveau collège de Bercher qui a vécu une bonne première traversée, fait naître cette année des grosses vagues en lien avec une organisation des horaires qui engendre des aberrations dans l'utilisation de la nouvelle salle de gym et du réfectoire. Au sein du groupe de travail nous avons

pensé ce nouvel établissement dans les moindres détails pour une optimisation du temps scolaire, des repas en deux services et tous les cours de gym dans cette très belle salle VD4...et cette année, c'est le chaos pour les repas puisque tous les élèves mangent en même temps et des élèves de Bercher doivent aller suivre des cours de gym à Fey... Des interpellations ont été déposées au CODIR de l'ASIRE par des membres du Conseil intercommunal et on attend une réponse de leur part lors de la prochaine assemblée générale.

Inauguration de la place

Un temps clément, une légère petite bise, une amicale du four qui a mis la main à la pâte plutôt cent fois qu'une pour cette inauguration. Une jeunesse qui nous a fait profiter de leur beau bar transportable et modulable, de très bons discours, une organisation parfaitement orchestrée par les Crisi's que nous avons beaucoup de chance d'avoir à Rueyres, je me répète mais c'est une évidence, des animations très variées, colorées et pour tous les goûts.... Une très belle journée dont on se souviendra longtemps et à l'image de ce qu'a été ce chantier de notre nouvelle Place du Village-Place de Jeux, une très belle collaboration orchestrée de main de maître par Madame Mical Mercier Oulevey, architecte, que je tiens à remercier ici du fond du cœur. Cette place a été investie ce jour-là par toutes les générations et la population du Rueyres était là pour la baptiser... MERCI à tous ceux qui ont œuvré pour que cette fête soit belle et MERCI à vous d'avoir répondu présents pour faire la fête !





Elections du 28.02.2016



Bonjour à tous,

Il n'est pas facile pour moi de prendre la plume pour vous dire ce que j'ai à vous dire. Je ne vais pas faire plus de mystère...je vous annonce ma décision, très difficile à prendre mais mûrement réfléchie de ne pas continuer dans ma fonction de municipale pour la prochaine législature.

Quelques mois de réflexion m'ont été nécessaires pour en arriver à cette décision. Il est clair que je vais regretter bon nombre de choses, c'est bien pour cela qu'il ne m'a pas été facile de trancher...pourtant il faut bien trancher une fois ou l'autre.

J'ai passé 4 années et des poussières très riches, ardues, intenses parfois avec le sentiment que c'était trop dur pour moi, que je ne pouvais pas répondre à ce que l'on attendait de moi...Mais ça c'est mon problème de fond, le manque de confiance en moi... mes collègues ont su m'aider et me soutenir pour vivre cela et me permettre d'assumer ma tâche en donnant tout ce que je pouvais. J'ai aimé apprendre tout ce que je ne connaissais pas à mon arrivée, faire partie de tout ce qui a été mené de front même si il y a eu beaucoup simultanément, sans doute trop à certains moments ...CODIR de l'ASIBP, CODIR de la caravane dentaire, conseil d'établissement de l'ASIBP, GT salle de gym, GT collège, mise en place de l'ASIRE, fusion...bref une grande intensité et une conjonction de beaucoup de choses dans un temps record.

J'ai mis toute mon énergie, mon cœur, mon temps, les compétences acquises, riches et variées dans les différents dossiers que j'ai dû suivre. La première tâche que j'ai dû assumer en arrivant a été l'organisation du souper de l'ASIBP pour 70 personnes....un sacré premier challenge qui a eu des répercussions longtemps....on m'en parle encore comme le plus beau souper de l'ASIBP !! J'ai eu la chance de participer aux deux groupes de travail du collège et de la salle de gym de Bercher, de pouvoir collaborer et avoir le soutien inestimable de Jérémie dans ces domaines que je ne connaissais pas et cela a été passionnant et tellement enrichissant... La place du village/de jeux a été également un très beau projet, une belle opportunité de faire quelque chose de concret tous les 5 ensemble....et ce fut une réussite tant du point de vue du



résultat que du suivi de ce chantier, où nous avons pu concrètement réaliser la cohésion de notre municipalité...la facilité et la rapidité avec laquelle nous nous mettons d'accord.

Je commence gentiment à avoir et à prendre du temps pour moi, à me mettre en priorité sur le dessus de la pile....ce que j'ai oublié de faire depuis quelques années...

Donc je préfère laisser ma place à quelqu'un de neuf dans cette fonction qui pourra s'enrichir de cette expérience unique.

Je sais que je vais regretter bon nombre de choses, la rencontre avec beaucoup de personnes différentes, la collaboration, l'entente et le esprit d'équipe que j'ai partagés lors des différents dossiers et groupes de travail, mais aussi les soupers, les courses, ces liens qui se sont tissés dans un autre contexte que dans l'amitié mais qui sont précieux et qui ont permis de traverser ces années de belle manière.

Je souhaite que notre municipalité continue dans le même état d'esprit avec un/une nouveau/elle municipal/e de qualité...parce qu'elle le vaut bien !

MERCI à vous tous pour votre confiance, MERCI mes chers collègues, bon vent et bonne route...

Véronique Laurent Zeller

Route Rueyres-Oppens

Enfin ! Ce tronçon a finalement été terminé les dernières semaines d'août. Les travaux de pose des 2 couches finales de goudron ont duré une semaine de plus que prévu (3 semaines au lieu de 2). Fini les nids de poules, les difficultés de croisement, etc.... Nous voilà donc avec un réseau routier régional de bonne qualité.



Des travaux de renforcement de terrain devront être encore effectués, notamment sur des parcelles communales. En effet, à certains endroits, le talus est trop pentu et nécessite la création d'un muret (recouvert de terre) pour éviter l'affaissement de la route.

Réseau routier régional

Vous avez peut-être remarqué des nouveaux panneaux bleus à Ogens, éventuellement un panneau « fin de route principale » à l'entrée du village de Fey près de la place de jeux ?

L'Etat de Vaud a décidé d'adapter son réseau routier à la nouvelle réalité du trafic d'aujourd'hui. Anciennement, il était constitué d'un réseau de « routes principales » en étoile depuis Lausanne (route Lausanne – Yverdon ; Lausanne – Moudon, etc...). Actuellement, le trafic transversal est également important, d'où la mise en place d'un réseau maillé ou quadrillé.

En même temps, la classification des routes cantonales a changé :

Trois catégories de routes

Toute hiérarchie du réseau repose sur une classification des routes en catégories. Pour faciliter la coordination avec la Confédération et les cantons voisins, les anciennes catégories a, b, c, d de la hiérarchie vaudoise précédente sont remplacées par les **trois catégories utilisées par le plan**

sectoriel des transports de la Confédération : réseau de base, réseau complémentaire et réseau d'intérêt local.

1. Réseau de base

Le réseau de base assure, dans son principe, les fonctions suivantes :

- relier les centres principaux et régionaux entre eux dans le canton et hors du canton
- desservir les pôles économiques du canton et les centres touristiques
- assurer l'accessibilité aux jonctions autoroutières et au réseau des routes nationales.

Le réseau de base offre le meilleur niveau de performance en termes de fluidité et de capacité routière

Exemples :

- Route Vuarrens – Moudon passant par Fey
- Route Villars-le-Terroir – Prahins passant par Fey et Bercher

2. Réseau complémentaire

Le réseau complémentaire sert à :

- assurer l'accessibilité locale dans les zones fortement urbanisées
- offrir un complément de maillage routier accessible au trafic des poids lourds, pour desservir les pôles économiques secondaires
- favoriser la reprise du trafic depuis les voiries communales et les voiries cantonales d'intérêt local
- délester le réseau de base, lorsque celui-ci est saturé.

Le réseau complémentaire offre un bon niveau de performance en termes de fluidité et de capacité routière.

Exemple :

- Route Pailly – Rueyres Fey

3. Réseau d'intérêt local

Le réseau d'intérêt local sert à assurer les liaisons entre localités dans les zones à faible densité de population. En principe, ces routes sont mixtes, partagées par les différents types de trafic (mobilité douce, trafic agricole, etc.). D'éventuelles dérogations sont admises si les charges de trafic sont trop élevées pour assurer une sécurité et une protection suffisantes pour tous.

Exemple :

- Route Oppens – Rueyres

Les routes du réseau de base sont déneigées avant 6h00 le matin alors que celles des 2 autres catégories à 7h00.

Donc, oui, nos voisins « Ratons » se trouvent donc à la croisée de 2 routes « principales ».

Énergie – efficacité



CERTIFICAT ÉNERGÉTIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS

Voici un premier volet concernant l'énergie – l'efficacité énergétique. Il est consacré au CECB (Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments). Cette information est importante pour toute personne voulant vendre un bien immobilier. Il est également discuté de l'imposer pour toute location d'appartement

1) Qu'offre le CECB ?

Le CECB est le Certificat énergétique cantonal des bâtiments officiel. Il montre d'une part l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment et d'autre part, la quantité d'énergie nécessaire à un bâtiment utilisé de façon standard. Ceci est valable pour des bâtiments existants mais aussi pour les nouvelles constructions. Le besoin énergétique défini est visualisé sur le classement allant de A à G (de « très efficace énergétiquement » à « peu efficace énergétiquement ») d'une EtiquetteEnergie. Ainsi, en tant que propriétaire, vous pouvez obtenir une évaluation objective de l'état énergétique et de l'efficacité de votre bâtiment

Avantages :

- Le CECB renseigne sur l'état énergétique d'une propriété ainsi que sur le potentiel d'amélioration énergétique de l'enveloppe et de la technique du bâtiment. C'est un instrument idéal pour la planification de mesures de modernisation des bâtiments.
- Au cours d'une visite sur place, l'expert CECB identifie les points faibles du bâtiment. Ceux-ci sont répertoriés dans un rapport de conseil et aident ainsi le propriétaire à éviter toutes mesures inefficaces pour la modernisation de son bâtiment. Un budget adapté aux besoins individuels et aux possibilités

d'investissement permet de prioriser les mesures pour réduire les futurs coûts énergétiques et augmenter le confort des habitants.

- Le CECB offre au propriétaire, en cas de décision de vente ou location, plus de transparence au sujet des coûts énergétiques et du confort thermique.
- Le CECB est identique pour toute la Suisse. Tous les bâtiments certifiés CECB peuvent être comparés en un clin d'œil.
- Le CECB peut aussi être utilisé pour mettre en comparaison les valeurs de planification et la consommation effective d'énergie ultérieure.

Le CECB reflète la consommation énergétique de bâtiments d'habitations (maisons individuelles et habitat collectif), bâtiments administratifs et scolaires.



2) Domaines d'utilisation

Le CECB existe sous plusieurs formes. En tant que propriétaire, vous pouvez choisir la variante qui correspond le mieux à vos besoins.

Bâtiments existants :

a) CECB® Light :

CECB Light est la variante en ligne pour les propriétaires qui souhaitent obtenir vite, simplement et gratuitement un aperçu de l'efficacité énergétique de leur propriété. Vous pouvez le remplir vous-même, si vous disposez de toutes les informations sur votre bâtiment. Le temps nécessaire sera d'environ 30 minutes.

b) CECB® :

Si vous faites établir un CECB, vous obtiendrez un certificat énergétique de quatre pages, une évaluation de l'état sous

forme de rapport, qu'un expert CECB de votre choix établira avec votre aide après une visite des locaux, une étude des plans de construction et des factures d'énergie des trois dernières années. Grâce à vos informations et à la visite, l'expert est en mesure d'évaluer l'état de l'enveloppe du bâtiment et de la technique du bâtiment et de déceler les points faibles, comme les ponts thermiques. Le rapport CECB fait un bilan de l'énergie consommée dans votre bâtiment et contient également des propositions destinées à réduire cette consommation.

c) CECB® avec rapport de conseil – CECB® Plus:

Quand vous choisissez CECB Plus, l'Expert CECB définit, en plus du certificat énergétique, et au cours d'une conversation avec vous, les buts d'une modernisation énergétiquement sensée. Il les inclura dans la prochaine étape au rapport de conseil détaillé – appelé en bref CECB Plus. Celui-ci comporte un à trois paquets individuels de mesures, confectionnés en fonction de vos besoins, qui vous permettront d'améliorer l'efficacité énergétique de votre bâtiment en une ou plusieurs étapes.

Nouvelles constructions :

Les maîtres d'ouvrage qui planifient une nouvelle construction peuvent aussi recourir à l'établissement d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments avec EtiquetteEnergie.

Ainsi, l'évaluation de l'efficacité énergétique de nouvelles constructions en projet par un expert neutre est possible selon la méthode du CECB, standardisée et uniforme sur toute la Suisse.

Sur la base des valeurs de planification, l'expert établit avec votre aide un document qui fixe les buts concernant l'efficacité énergétique du nouveau bâtiment. Une fois la construction terminée, l'expert peut calculer la classe énergétique atteinte effectivement et la fixer dans un rapport de conseil CECB. Le CECB permet de contrôler que les contraintes du bâtiment en matière d'efficacité énergétique sont bien respectées.

3) Efficacité de l'enveloppe du bâtiment

L'efficacité de l'enveloppe du bâtiment exprime la qualité de la protection thermique de cette enveloppe. Celle-ci comporte l'isolation des murs extérieurs, toiture,

planchers, ainsi que la qualité des fenêtres. Ces dernières sont évaluées sous l'angle de leurs propriétés isolantes thermiques et de leur étanchéité à l'air, ainsi que des gains énergétiques solaires possibles. Egalement considérés sont les ponts thermiques, par exemple les balcons, et la forme du bâtiment.

L'efficacité de l'enveloppe est la grandeur déterminante quand il s'agit d'évaluer les besoins pour le chauffage du bâtiment.

L'efficacité énergétique globale

L'efficacité énergétique globale prend en compte non seulement le besoin en énergie de chauffage mais aussi les installations techniques du bâtiment – c'est-à-dire la génération de chaleur, y compris pour l'eau chaude sanitaire et le besoin en électricité. Les agents énergétiques utilisés sont pondérés: le recours à des énergies renouvelables, et/ou une pompe à chaleur, conduit à une meilleure évaluation.

Caractéristiques typiques des classes CECB® de l'étiquette énergétique

	Effacité de l'enveloppe du bâtiment	Effacité énergétique globale ^(P)
A	Excellente isolation thermique ^(P) avec vitrages isolants triples.	Installations techniques du bâtiment à la pointe de la technologie, pour la production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) et l'éclairage; utilisation d'énergies renouvelables ^(P) .
B	Les constructions nouvelles atteignent, selon la législation en vigueur, la catégorie B.	Standard des constructions nouvelles en matière d'enveloppe et d'installations techniques; utilisation d'énergies renouvelables ^(P) .
C	Bâtiment ancien dont l'enveloppe a subi une réhabilitation complète.	Bâtiment entièrement réhabilité (enveloppe et installations techniques), le plus souvent avec utilisation d'énergies renouvelables ^(P) .
D	Bâtiment bien isolé et complètement après coup, mais avec des ponts thermiques qui subsistent.	Bâtiment réhabilité dans une large mesure, avec toutefois des lacunes manifestes, ou sans utilisation d'énergies renouvelables ^(P) .
E	Bâtiment dont l'isolation thermique ^(P) a été considérablement améliorée, y compris par la pose de nouveaux vitrages isolants.	Bâtiment partiellement rénové, avec un nouveau générateur de chaleur ^(P) et éventuellement, de nouveaux appareils et un nouvel éclairage.
F	Bâtiment partiellement isolé thermiquement.	Bâtiment tout au plus réhabilité partiellement, avec remplacement de certains équipements ou l'utilisation d'énergies renouvelables ^(P) .
G	Bâtiment non rénové, avec au plus une isolation incomplète ou défectueuse, posée ultérieurement, et ayant un gros potentiel de rénovation.	Bâtiment non rénové, sans utilisation d'énergies renouvelables ^(P) , et ayant un gros potentiel de rénovation.

Vous trouvez plus d'information sous : <http://www.cecb.ch/StartPage.aspx>

Elections du 28.02.2016



Durant ces 18 mois de municipalité (avec une pause involontaire de quelques semaines), j'ai eu beaucoup de joie à

collaborer avec mes collègues et à travailler sur les dossiers de mon dicastère.

Ma motivation étant intacte, c'est avec plaisir que je me représente pour l'élection à la prochaine législature.

Michel David

Merci ! Merci au nom de le Jeunesse de Rueyres-Oppens ! Du 22 au 26 juillet, Rueyres était en fête ! Et quelle belle fête ! Nous avons pu compter sur vous citoyens de Rueyres. Eh oui merci à tous ceux qui sont venus nous donner un coup de main aux décors, pour monter la cantine ou pour décorer le village. Merci à tous ceux qui nous ont préparé de bons petits plats durant les 3 mois qui ont précédé la fête. Merci à tous ceux qui se sont vêtis d'un t-shirt violet pour aider à désaltérer les assoiffés de la tonnelle, à satisfaire les affamés de la cuisine ou encore à rendre chaque matin la place de fête aussi propre qu'on aurait pu croire que rien ne s'était passé la veille. Merci aux sociétés locales pour leur engagement durant les jeux sans barrière. Merci également à ceux qui ont profité un maximum de cette fête, parfois jusqu'au petit matin. Merci à ceux qui nous ont aidé à faire disparaître la place de fête en moins de trois jours (eh oui c'était un record absolu). Même si la place de fête a disparu en trois jours soyez sûr que cette fête ainsi que le soutien que vous nous avez apporté durant toute cette année d'aventure restera à jamais gravé dans la tête de chacun des membres de la Jeunesse de Rueyres-Oppens. Alors MERCI !





Etat civil de Rueyres

Du 01.06.2015 au 31.10.2015

Arrivées	01.07.2015	Duc Mathieu et Courvoisier Charlotte, domiciliés à la Route du Battoir 10
	01.07.2015	Mazenauer Laurent et Noceto Valérie, domiciliés à la Route du Battoir 10
	01.07.2015	Botnaru Alexandru et Irina, domiciliés à la Route du Battoir 1
	01.08.2015	Herminjard David et Cornamusaz Laetitia, domiciliés au Chemin des Pallins 6
	15.09.2015	Füllemann François, domicilié à la Route du Battoir 6
	01.10.2015	Chyzynski Rafal, domicilié à la Route du Battoir 18
	01.10.2015	Deriaz Christian, domicilié à la Route du Battoir 18
	03.10.2015	Sanson David, domicilié à la Route du Battoir 18
	16.10.2015	Famille Besson Gabriel, domiciliés à la Route du Battoir 18

Nous vous souhaitons à toutes et à tous la bienvenue dans notre commune.

Départs	23.06.2015	Alonso Blanco Marcos pour Bex
	27.06.2015	Alonso Blanco Maria Isabel pour Bex
	30.06.2015	Zeller Zoé pour Lausanne
	11.07.2015	Houston Jessica pour Irlande
	25.07.2015	Ramalho Veiga Emanuel pour St-Aubin
	22.08.2015	Weber Chloé pour Lausanne
	14.10.2015	Schärer Fabrice, Ulrich Irène et sa fille Shana pour Bercher

Naturalisations	13.07.2015	Ricci Pietro
	09.09.2015	Nunes Thomas Fabiola

Décès	29.08.2015	Fidanza Anneliese
--------------	------------	-------------------

Population au 31 octobre 2015 : 271 habitants

Le bureau du Contrôle des habitants

Nous vous informons que le bureau du contrôle des habitants sera fermé du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016.

En dehors de cette période la préposée est à votre disposition le mardi de 18h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.

Sociétés de Rueyres

Chœur Mixte "La Voix des Chênes" (Rueyres-Fey)

Président : M. Stéphane Jordan
tél. 079 366 05 18

Amicale du Four à Pain

Secrétaire : Mme Christine Ricci
tél. 021 887 86 14

Jeunesse Rueyres-Oppens

Président : M. Damien Zahnd
tél. 079 248 84 63

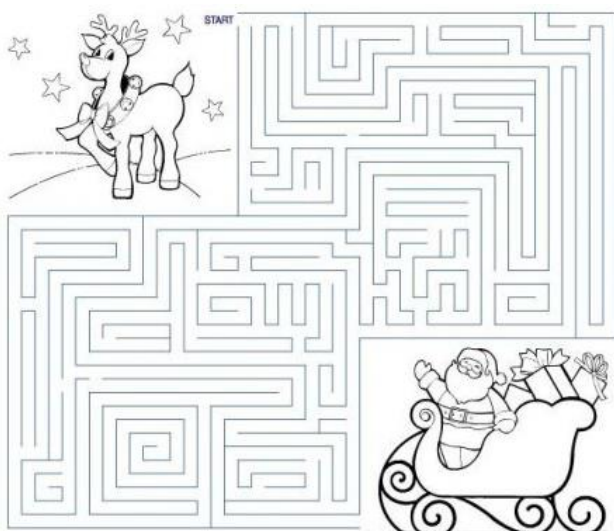
Volley-Club Fey-Rueyres

Présidente : Mme Géraldine Schärer
tél. 021 861 42 07

5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

Solution à la page 18.

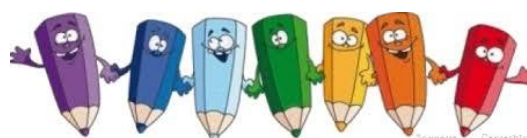
Pour les enfants



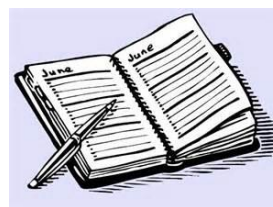
A la dernière page, tu trouveras un dessin, que tu peux t'amuser à colorier, décorer, comme tu le désires.

Une fois terminé, tu peux découper la page et l'apporter au Marché de Noël qui aura lieu le 12 décembre au Casino et il sera affiché durant la période des fêtes aux fenêtres de l'administration communale.

Amuse-toi bien !



Agenda



Janvier

- 1 – 2 Nouvel An
4 Reprise scolaire
29 Conférence de Bercher et environs, "Histoire de la viande à travers les âges", Grande-salle de Bercher, 20h15

Février

- 20 Vacances scolaires jusqu'au 28 février
28 Elections communales et votations fédérales

Mars

- 4 Conférence de Bercher et environs, "L'épopée sibérienne – Quand la Russie marche vers le Pacifique", au Casino, 20h15
18 Souper Bavarois, Grande-salle d'Oppens, organisé par la Jeunesse
25 Vacances scolaires jusqu'au 10 avril
25 Vendredi Saint
27 Course aux œufs à Rueyres, organisé par la Jeunesse
28 Lundi de Pâques

Avril

- 15 – 16 Soirée du Chœur mixte "La Voix des Chênes", Grande-salle de Fey, 20h15
22 – 23 Soirée du Chœur mixte "La Voix des Chênes", Grande-salle de Fey, 20h15

Mai

- 5 Jeudi de l'Ascension
16 Lundi de Pentecôte

Juin

- 5 Votations

Juillet

- 2 Vacances scolaires jusqu'au 21 août



**de la part de l'ensemble de la
Municipalité.**

6	7	1	9	8	2	5	4	3
5	3	9	6	1	4	7	8	2
4	8	2	7	3	5	1	9	6
9	5	8	4	2	6	3	1	7
1	6	7	3	5	8	9	2	4
3	2	1	4	2	7	6	5	8
7	9	5	2	4	3	8	6	1
8	4	3	5	6	1	2	7	9
2	1	6	8	7	9	4	3	5

La vieillesse
n'a pas d'âge.



Pro Senectute est une institution reconnue d'utilité publique qui contribue au bien-être et à l'intégration des personnes retraitées dans tout le canton.

Dans le cadre de ses prestations, elle propose des informations et discussions sur des thématiques variées, en présence d'intervenants spécialisés.

Natascha Sciuscio Montagna, animatrice régionale responsable des "rendez-vous pour rire", et Françoise Dubied, animatrice bénévole, vous présenteront le yoga du rire, méthode ludique alliant détente et vitalité, grâce à des exercices simples et efficaces

Jeudi 14 janvier 2016 de 14h30 à 16h30
Salle communale d'Ogens
Rue Principale 4, 1er étage

Séances fixées pour 3 mois les jeudis de 9 à 11 heures à la Salle communale d'Ogens

- 28 janvier
- 11 février
- 25 février
- 10 mars
- 24 mars

Pour tous renseignements :
Natascha Sciuscio Montagna 079 767 53 90
Françoise Dubied 021 887 74 09



Cours de MELODY FIT

A Rueyres, Tous les lundis soirs de 19h45 à 20h45

et

A Bercher, les mardis soirs de 19h00 à 20h00

Une méthode dansée et dynamique, sur des chorégraphies et des musiques variées.

Prix : 14.-/heure
12.-/heure pour étudiante/AVS

1^{er} cours gratuit et sans engagement

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur **www.danceaerobics.com**
Ou contactez Martine au 079 782 10 08 ou martine.maire@hotmail.com

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____

